

Le 17 octobre 2011

Le Conseil d'administration d'Air France-KLM, réuni ce jour, a défini les orientations relatives à l'organisation et à la gouvernance d'Air France et du groupe Air France-KLM ainsi qu'à la désignation de ses dirigeants. L'objectif est de permettre l'amélioration de la performance opérationnelle et financière du groupe dans un contexte marqué par les incertitudes économiques, leurs conséquences sur le transport aérien européen et la situation d'Air France face au renforcement de la concurrence des nouveaux intervenants.

Dans la conjoncture économique actuelle, la priorité absolue doit être donnée au rétablissement et à l'amélioration des résultats d'Air France et de KLM, qui doivent mobiliser toutes les réflexions et toutes les énergies afin de mieux faire face à ces défis. En conséquence, la mise en place d'une holding Air France-KLM de plein exercice, qui devait avoir lieu au début de l'année 2012, est reportée courant 2013.

De ce fait, Pierre-Henri GOURGEON a présenté sa démission de Directeur général d'Air France et d'Air France-KLM. Le Conseil d'administration a rendu hommage à l'action qu'il a courageusement menée et aux nombreuses mesures mises en oeuvre efficacement dans des conditions difficiles depuis sa prise de fonctions le 1er janvier 2009.

Pour faire face à la situation, le principe de l'unité de commandement s'impose, à Air France comme au sein du groupe Air France-KLM.

En conséquence, le comité de nomination d'Air France-KLM a proposé au Conseil d'administration d'Air France-KLM, qui l'a approuvée, la candidature d'Alexandre de JUNIAC à la fonction de Président directeur général d'Air France, nomination qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration d'Air France et sera effective postérieurement à l'avis de la Commission de déontologie prévu par la loi du 29 janvier 1993.

Alexandre de JUNIAC, entouré d'une équipe expérimentée et rajeunie comprenant Alain BASSIL, Frédéric GAGEY, Bruno MATHEU et Florence PARLY, devra soumettre aux Conseils d'administration d'Air France et d'Air France-KLM les mesures visant à l'amélioration de la performance d'Air France, et sera responsable de leur suivi dans la durée.

Pendant la période précédant la mise en place de la holding de plein exercice Air France-KLM, Jean-Cyril SPINETTA et Leo VAN WIJK, qui ont présidé à la constitution du groupe Air France-KLM, assureront la coordination stratégique de celui-ci. Jean-Cyril SPINETTA, Président du Conseil d'administration du Groupe Air France-KLM, a été nommé Président directeur général du groupe Air France-KLM. Il a proposé au Conseil d'administration, qui l'a accepté, que Leo VAN WIJK soit nommé Directeur général délégué du groupe Air France-KLM. Philippe CALAVIA continuera d'exercer la responsabilité de la direction financière du groupe Air France-KLM.